

RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS APPRENTIS PROFESSEURS (EAP)

Année universitaire 2016/17

Ce dispositif s'adresse aux étudiants qui envisagent de devenir professeur de mathématiques, de lettres, d'anglais ou d'allemand au collège ou au lycée. Le contrat d'apprentissage offre la possibilité de suivre une véritable formation alternant cursus universitaire et immersion en classe encadrée par un tuteur enseignant. Il permet ainsi d'entamer très tôt une formation professionnalisante rémunérée qui doit conduire vers une meilleure réussite aux concours d'enseignement.

Un contingent de 16 emplois à pourvoir a été attribué pour 2016/17 à l'académie de Dijon par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche.

Les conditions de recrutement

- être inscrit au titre de l'année universitaire 2016/2017 en L2 ou L3 dans l'une des disciplines suivantes : allemand, anglais, lettres, mathématiques ;
- être âgé de moins de 26 ans à la date de la signature du contrat ;
- avoir le projet professionnel de présenter un concours de l'enseignement.

Qu'est-ce qu'être étudiant apprenti professeur ?

→ Une formation pratique et théorique

Tout en poursuivant un cursus à l'université qui tient compte de son statut, l'apprenti professeur assure deux demi-journées par semaine dans une classe en présence d'un enseignant tuteur qui lui confie des missions : temps d'observation, co-animation, prise en charge de séquence en pratique accompagnée, etc.

→ Une formation rémunérée

L'étudiant apprenti professeur signe un contrat de travail avec le rectorat et perçoit un salaire déterminé en fonction de son âge et de sa progression dans le cursus de formation. À noter qu'en tant que salarié, il ne peut pas bénéficier des bourses sur critères sociaux ni des avantages afférents (tels que chambre en cité universitaire etc).

	De 18 ans à moins de 21 ans		21 ans et plus	
	% du SMIC	Rémunération nette	% du SMIC	Rémunération nette
L2	61%	889,09 euros	73%	1063,99 euros
L3	69%	1 005,69 euros	81%	1 180,59 euros

Informations

<http://www.education.gouv.fr/cid93525/l-apprentissage-une-nouvelle-voie-pour-devenir-enseignant.html>

Comment s'inscrire

Inscriptions du 4 juillet au 2 septembre 2016.

Dossier à télécharger sur le site du rectorat :

<http://www.ac-dijon.fr/cid104355/l-apprentissage-une-nouvelle-voie-pour-devenir-enseignant.html>

Les contrats entreront en vigueur à partir du 1^{er} octobre.

Renseignements

→ Rectorat : Carole PETITJEAN – carole.petitjean@ac-dijon.fr

→ ESPE - Université : Chantal MASSON – chantal.masson@u-bourgogne.fr